

NOTE DE SERVICE

N° 01-040-B-P3 du 16 mars 2001

NOR : BUD R 01 00040 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

OPPOSITION À PAIEMENT DE CHÈQUES SUR LE TRÉSOR

ANALYSE

Application des dispositions de l'instruction n° 73-133-B-P3 du 2 octobre 1973

Date d'application : 14/03/2001

MOTS-CLÉS

DÉPENSE ; CHÈQUE TRÉSOR ; OPPOSITION

DOCUMENTS À ANNOTER

Note de service n° 01-023-B-P3 du 9 février 2001

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	TGCST	PGT	TPG	DOM	TGAP	TGC	TGE	TOM	CSOM	PGA	BA
RF	T											

DIFFUSION

GT 34

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

7^{ème} Sous-direction - Bureau 7C

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE N° 222

NUMERO Opposition	SERVICE émetteur	COMPTABLE assignataire	NUMERO de chèques	OBSERVATIONS
319	Trésorerie Générale de NANTERRE Département informatique	Trésorier-Payeur Général des HAUTS-DE-SEINE	5118107 à 5118114 5119026 à 5119034 5120001 à 5120008 5121014 à 5121022 5121358 à 5121365 5121367	43 lettres-chèques en blanc, perdues

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique
LA SOUS-DIRECTRICE CHARGÉE DE LA 7^{ÈME} SOUS-DIRECTION

NATHALIE MORIN